

Conseil communal de Lutry, le 12 septembre 2022

Postulat adressé à la Municipalité concernant l'amélioration esthétique du giratoire Landar –
rte des Monts de Lavaux RC 773

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs, chers Collègues,

Les travaux d'aménagements routiers sur le secteur des routes du Landar et des Monts-de-Lavaux est en voie d'achèvement. Dans ce programme, il a été construit par l'OFROU (Office fédéral des routes) un giratoire sur un bien-fonds fédéral qui assure une gestion sécurisée et fluide du trafic. Ledit giratoire est maintenant géré par la Direction générale de la mobilité du canton de Vaud. (DGMR)

Sans être un spécialiste de l'espace paysagé, conforté par l'avis de plusieurs citoyens trouvant que l'esthétique de ce giratoire pourrait être amélioré par une décoration en lien avec les spécificités de notre commune.

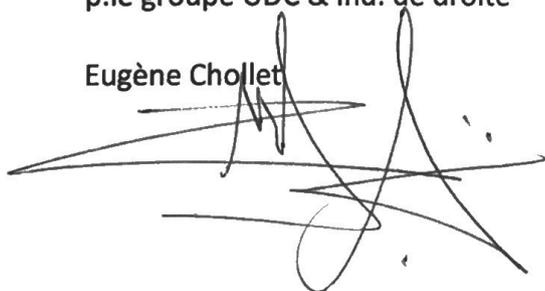
Une partie de la surface du giratoire est positionnée sur un ouvrage d'art (un pont) tandis que le solde de l'espace sur du terrain normal. Ainsi un aménagement végétalisé serait proscrit. Par contre les éléments en ma possession indiquent que l'OFROU et la DGMR ne seraient pas opposés à un aménagement esthétique, sous réserve que le projet leur soit soumis.

Par ce postulat, j'invite la Municipalité à conduire une réflexion appropriée quant à cette requête.

Je vous remercie de votre attention.

p.le groupe UDC & ind. de droite

Eugène Chollet

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eugène Chollet', written over the printed name.